CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE

Charte de la diversité
Mode d'emploi

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Présentation de « Charte de la diversité Mode d'emploi »

- « Charte de la diversité Mode d'emploi » a été réalisé par le Secrétariat Général de la Charte de la diversité, avec le concours d'E-Quality, pour vous soutenir dans la mise en œuvre **d'une politique diversité au sein de votre entreprise**

- C'est un **outil en ligne** à destination des **PME et TPE**

- Il vous permettra de réaliser un **plan d'actions personnalisé**, adapté aux particularités de votre entreprise

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Comment vous connecter à « Charte de la diversité Mode d'emploi » ?

- **Un identifiant et un mot de passe** vous ont été transmis **par mail** par le Secrétariat Général de la Charte de la diversité

- Ils **vous permettront de vous connecter** à « Charte de la diversité Mode d'emploi ». Ne les perdez pas !

- Pour **vous connecter**, rendez-vous sur **l'espace signataire** du site Internet de la Charte de la diversité : http://www.charte-diversite.com/mallette/

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Pour vous connecter à « Charte de la diversité Mode d'emploi »

Renseignez l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été envoyés par mail

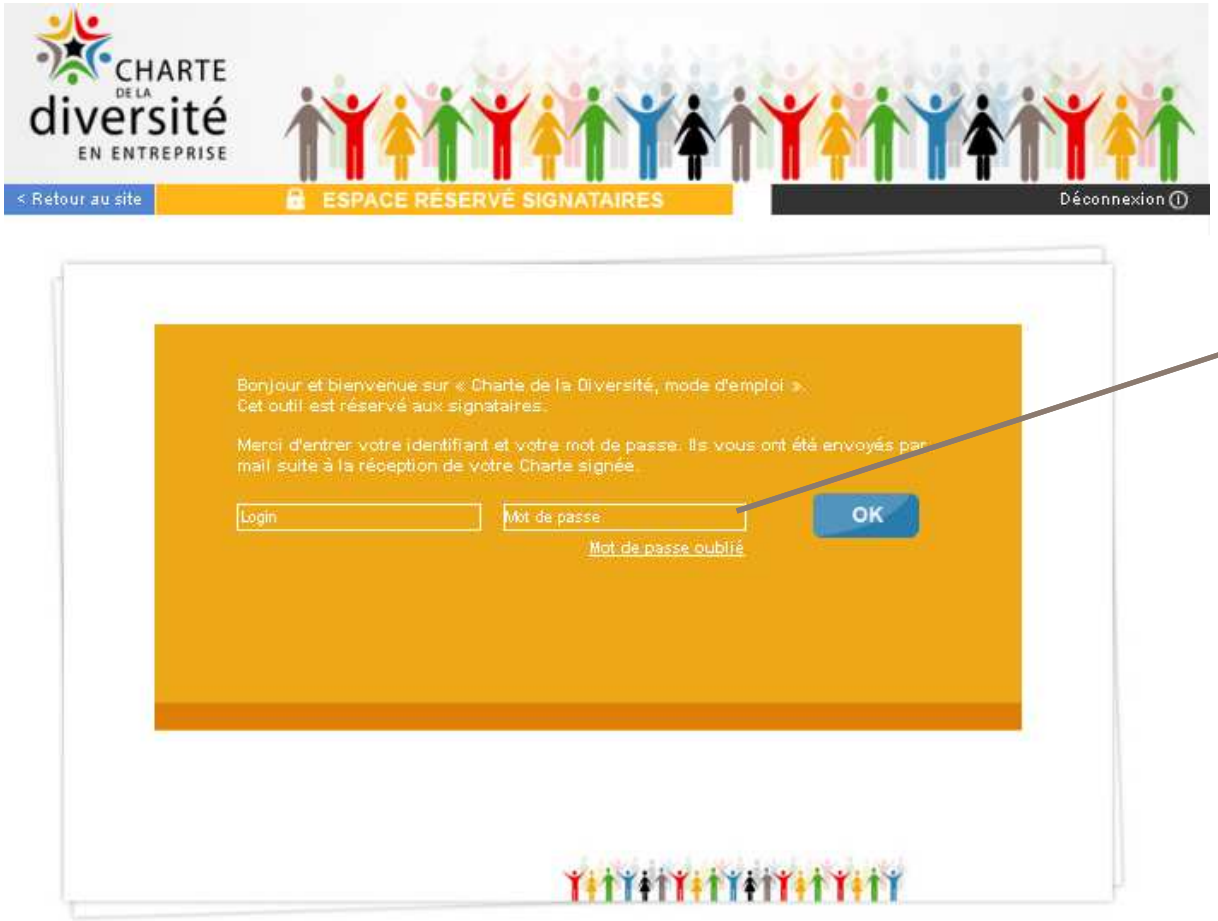
CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE
< Retour au site
ESPACE RÉSERVÉ SIGNATAIRES
Déconnexion
Bonjour et bienvenue sur « Charte de la Diversité, mode d'emploi ».
Cet outil est réservé aux signataires.
Merci d'entrer votre identifiant et votre mot de passe. Ils vous ont été envoyés par mail suite à la réception de votre Charte signée.
Login
Mot de passe
OK
Mot de passe oublié

Rentrez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur « ok»

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Bienvenue sur « Charte de la diversité Mode d'emploi »

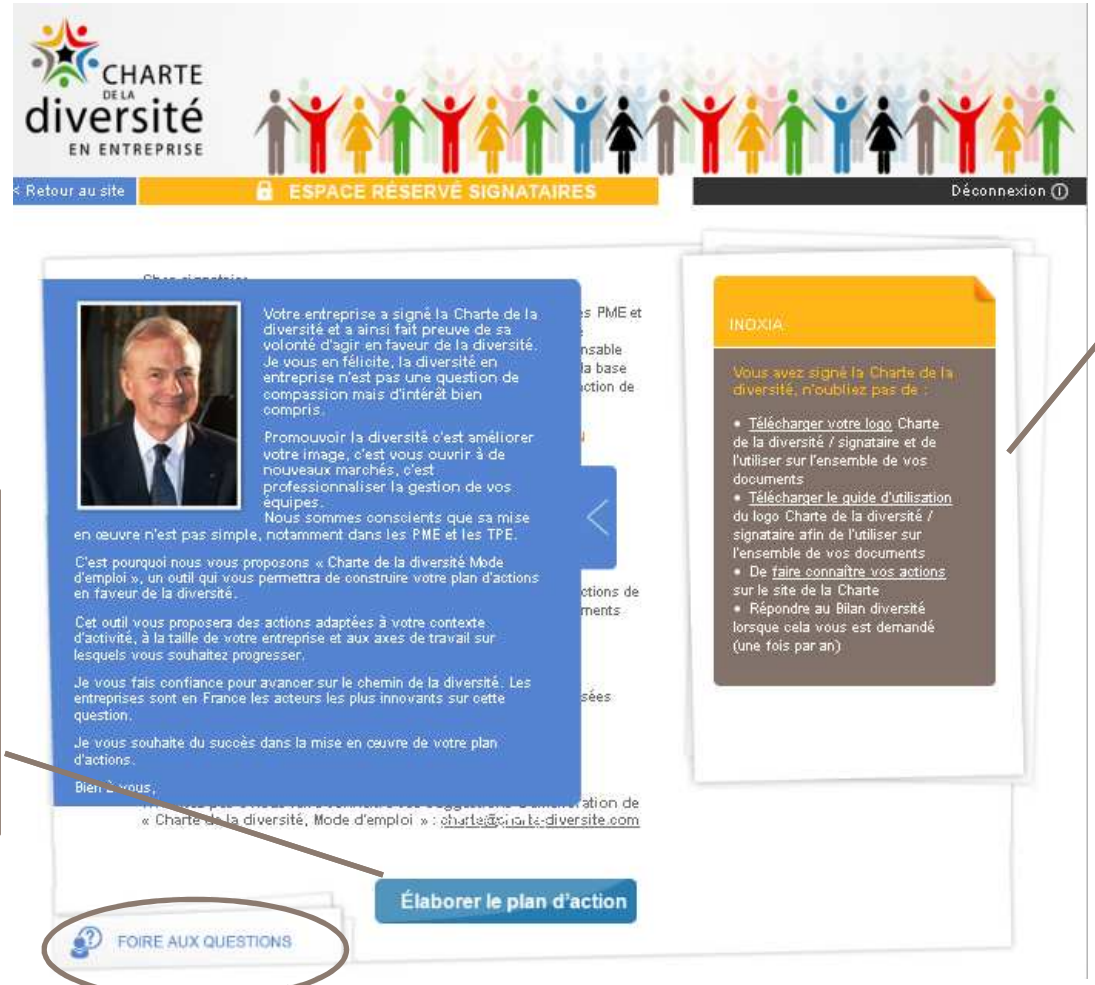
CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE
Retour au site
ESPACE RÉSERVÉ SIGNATAIRES
Déconnexion
Votre entreprise a signé la Charte de la diversité et a ainsi fait preuve de sa volonté d'agir en faveur de la diversité. Je vous en félicite, la diversité en entreprise n'est pas une question de compassion mais d'intérêt bien compris.
Promouvoir la diversité c'est améliorer votre image, c'est vous ouvrir à de nouveaux marchés, c'est professionnaliser la gestion de vos équipes.
Nous sommes conscients que sa mise en œuvre n'est pas simple, notamment dans les PME et les TPE.
C'est pourquoi nous vous proposons « Charte de la diversité Mode d'emploi », un outil qui vous permettra de construire votre plan d'actions en faveur de la diversité.
Cet outil vous proposera des actions adaptées à votre contexte d'activité, à la taille de votre entreprise et aux axes de travail sur lesquels vous souhaitez progresser.
Je vous fais confiance pour avancer sur le chemin de la diversité. Les entreprises sont en France les acteurs les plus innovants sur cette question.
Je vous souhaite du succès dans la mise en œuvre de votre plan d'actions.
INOXIA
Vous avez signé la Charte de la diversité, n'oubliez pas de :
• Télécharger votre logo Charte de la diversité / signataire et de l'utiliser sur l'ensemble de vos documents
• Télécharger le guide d'utilisation du logo Charte de la diversité / signataire afin de l'utiliser sur l'ensemble de vos documents
• De faire connaître vos actions sur le site de la Charte
• Répondre au Bilan diversité lorsque cela vous est demandé (une fois par an)
Élaborer le plan d'action
FOIRE AUX QUESTIONS

Téléchargez :
- Votre logo signataire
- Le guide d'utilisation du logo
- La fiche « Faites connaître vos actions »

Débutez votre plan d'actions en cliquant sur «élaborer le plan d'action»

Une foire aux questions pour vous aider et répondre à vos interrogations

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

Élaborez votre plan d'actions : Questionnaire

Questionnaire en trois étapes.
Vous devez impérativement renseigner l'étape 1 et 2 pour accéder à l'étape 3

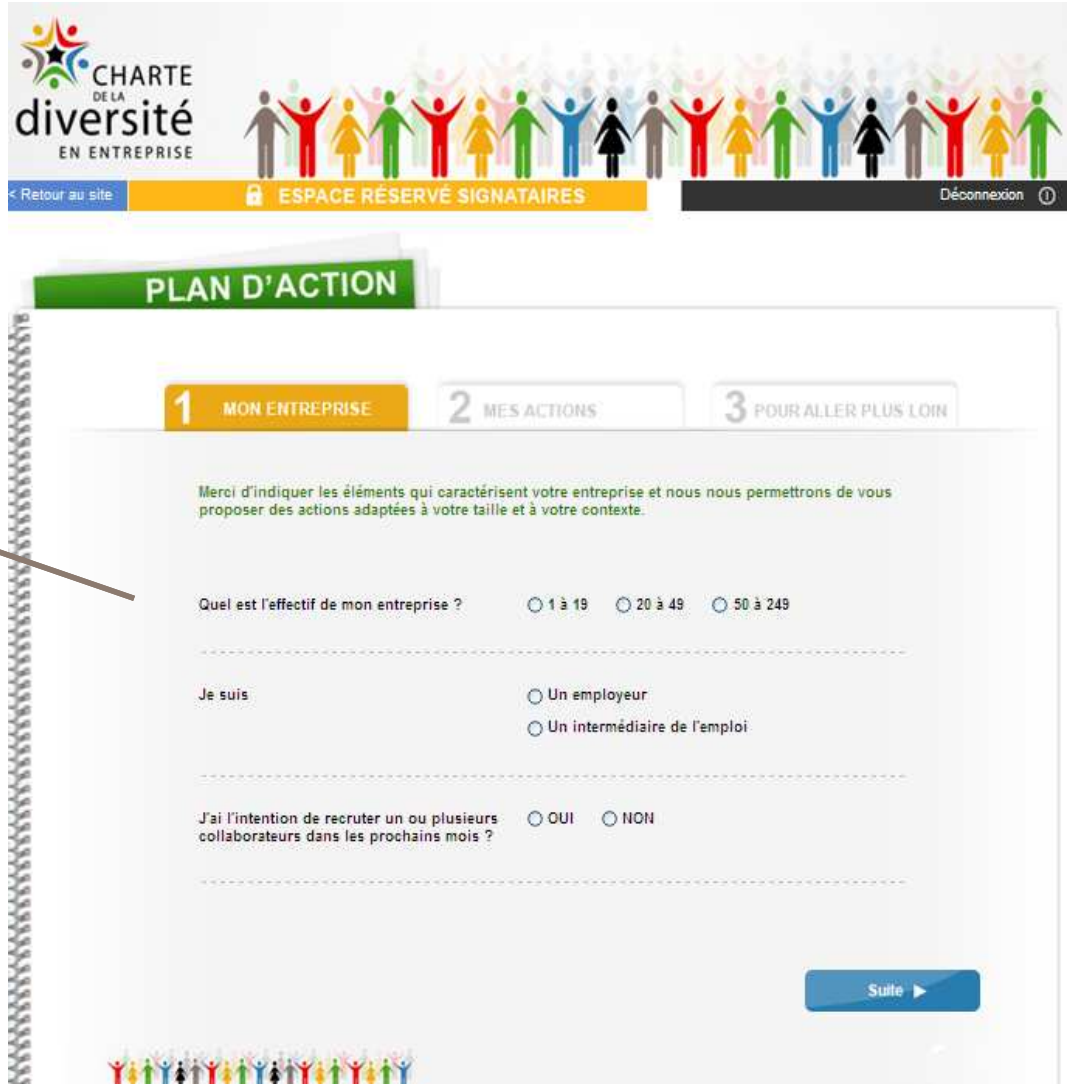
CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE
< Retour au site
ESPACE RÉSERVÉ SIGNATAIRES
Déconnexion
PLAN D'ACTION
1 MON ENTREPRISE
2 MES ACTIONS
3 POUR ALLER PLUS LOIN
Merci d'indiquer les éléments qui caractérisent votre entreprise et nous nous permettrons de vous proposer des actions adaptées à votre taille et à votre contexte.
Quel est l'effectif de mon entreprise ?
1 à 19
20 à 49
50 à 249
Je suis
Un employeur
Un intermédiaire de l'emploi
J'ai l'intention de recruter un ou plusieurs collaborateurs dans les prochains mois ?
OUI
NON
Suite

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Élaborez votre plan d'actions – Choisissez vos actions

1/ Pour visualiser le contenu de l'action, cliquez sur son titre

2/ Cochez les actions que vous souhaitez voir apparaître dans votre plan d'actions

3/ Pour finaliser votre plan d'actions, cliquez sur «enregistrer et imprimer mon plan d'action»

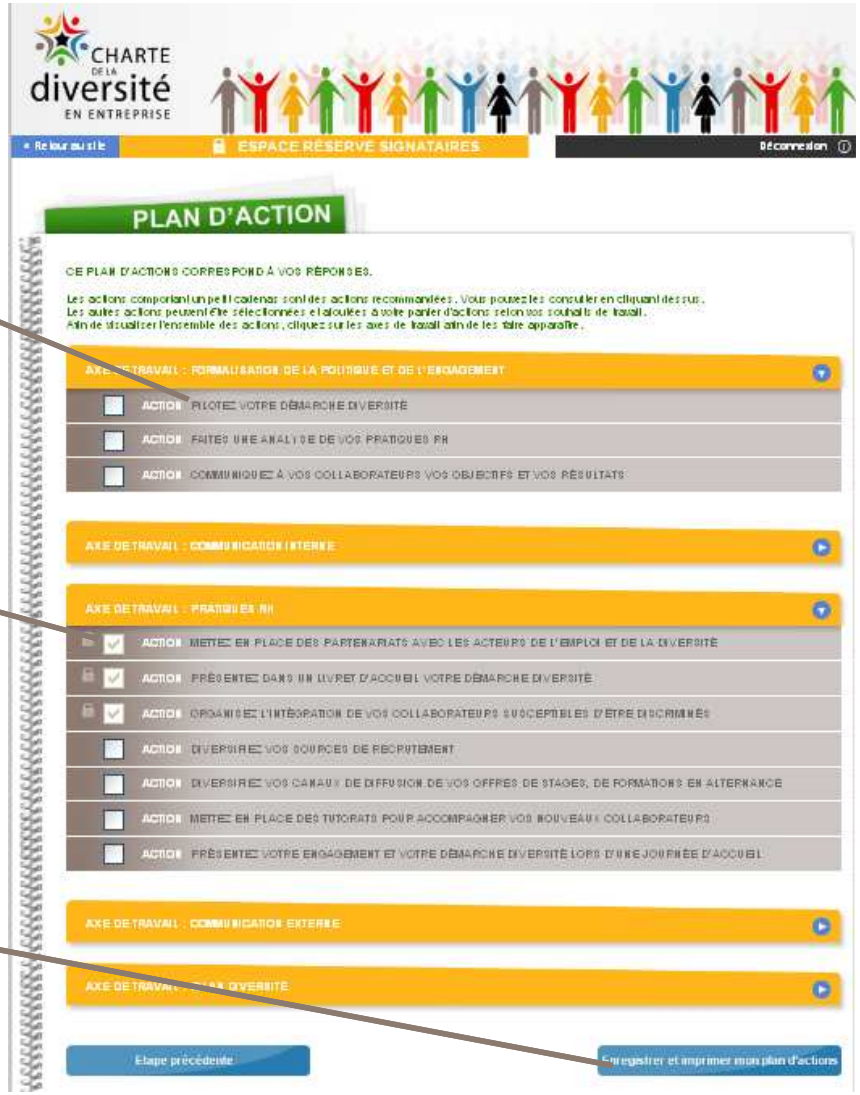
CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE
ESPACE RÉSERVÉ SIGNATAIRES
Déconnexion
PLAN D'ACTION
CE PLAN D'ACTIONS CORRESPOND À VOS RÉPONSES.
AXE DE TRAVAIL : FORMALISATION DE LA POLITIQUE ET DE L'ENGAGEMENT
ACTION : PILOTEZ VOTRE DÉMARCHE DIVERSITÉ
ACTION : FAITES UNE ANALYSE DE VOS PRATIQUES RH
ACTION : COMMUNIQUEZ À VOS COLLABORATEURS VOS OBJECTIFS ET VOS RÉSULTATS
AXE DE TRAVAIL : COMMUNICATION INTERNE
AXE DE TRAVAIL : PRATIQUES RH
ACTION : METTEZ EN PLACE DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE LA DIVERSITÉ
ACTION : PRÉSENTEZ DANS UN LIVRET D'ACCUEIL VOTRE DÉMARCHE DIVERSITÉ
ACTION : ORGANISEZ L'INTÉGRATION DE VOS COLLABORATEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DISCRIMINÉS
ACTION : DIVERSIFIEZ VOS SOURCES DE RECRUTEMENT
ACTION : DIVERSIFIEZ VOS CANAUX DE DIFFUSION DE VOS OFFRES DE STAGES, DE FORMATIONS EN ALTERNANCE
ACTION : METTEZ EN PLACE DES TUTORATS POUR ACCOMPAGNER VOS NOUVEAUX COLLABORATEURS
ACTION : PRÉSENTEZ VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE DÉMARCHE DIVERSITÉ LORS D'UNE JOURNÉE D'ACCUEIL
AXE DE TRAVAIL : COMMUNICATION EXTERNE
Etape précédente
Enregistrer et imprimer mon plan d'actions

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Exemple d'une fiche action

COMMUNIQUEZ EN EXTERNE VOTRE ENGAGEMENT

ARTICLE DE LA CHARTE
4. Communiquer en interne

VOS RAISONS D'AGIR
Rendre visible votre engagement aux yeux de vos clients, de vos fournisseurs... de manière à donner aux valeurs que vous défendez plus de crédit

AXE DE TRAVAIL
Communication externe

CHARGE DE TRAVAIL
aucune

RECOURS À UN PRESTATAIRE
Non

MISE EN ŒUVRE

Apposez sur vos documents destinés à vos parties prenantes (à vos clients, à vos prestataires...) le logo "signataire de la Charte de la Diversité", de manière à (ré)affirmer votre engagement en faveur de la lutte contre les discriminations.

ILS L'ONT FAIT

FRAISSINET ET ASSOCIES Marseille

Nos mails intègrent le logo de la Charte de la Diversité dans le corps de la signature. Toutes les propositions commerciales font apparaître le logo, en pied de page, de la Charte de la Diversité. Une copie de la Charte de la Diversité est présente dans toutes les réponses aux appels d'offres. Le logo de la Charte de la Diversité apparaît aussi sur notre site internet.

Retour à mon plan d'action

PARTENAIRES

- ADAPT (Situation de handicap)
- AFPA (Situation de handicap)
- AGEFIPH (Situation de handicap)
- ARBORUS (Egalité professionnelle)
- IMS-Entreprendre pour la Cité (Approche transversale)
- PDITH (Situation de handicap)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Toute entreprise ou établissement de 200 salariés ou plus doit mettre en place une commission de l'égalité professionnelle

Mise en place d'une commission de l'égalité professionnelle au sein du comité d'entreprise ou d'établissement pour les entreprises ou établissements de

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Finalisez et téléchargez votre plan d'actions

CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE
< Retour au site
ESPACE RÉSERVÉ SIGNATAIRES
Déconnexion
Vous venez de réaliser votre plan d'actions de mise en œuvre de la diversité.
Celui-ci est maintenant disponible en format PDF.
Télécharger mon plan d'actions
Attention, le ficher PDF ne sera pas conservé, vous devez impérativement le télécharger et l'enregistrer.
Nous espérons que cet outil vous sera utile et vous souhaitons beaucoup de réussite dans la mise en œuvre de la diversité au sein de votre entreprise.
Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous adresser au Secrétariat Général de la Charte de la Diversité à l'adresse suivant : charte@charte-diversite.com
L'ensemble des actions qui vous sont proposées dans « Charte de la diversité mode d'emploi » sont consultables en cliquant ci-dessous. Vous pouvez y naviguer et trouver de nouvelles actions à mettre en œuvre.
Bonne visite.
Catalogue d'actions
© 2012 Charte de la Diversité - Mentions légales - Plan du site - Réalisation
Ce programme est cofinancé par l'Union européenne

Téléchargez votre plan d'actions sous format PDF en cliquant sur « télécharger mon plan d'actions »

Visualisez l'ensemble des actions proposées par « Charte de la diversité Mode d'emploi » en cliquant sur « Catalogue des actions »

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

Vous avez des questions ?

Faites un tour sur la **foire aux questions** de « Charte de la diversité Mode d'emploi ».

Si vous n'y trouvez pas la réponse que vous cherchez, contactez nous :

charte@charte-diversite.com / 01.70.69.04.30

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne
Union européenne
L'Europe s'engage en France
avec le Fonds social européen

CHARTE DE LA diversité EN ENTREPRISE

Charte de la diversité Mode d'emploi est cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'action « Charte de la diversité, PME et TPE », par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), et la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC).

l'Europe s'engage en France

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'acsé
l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté